

Emploi atypique, travail utopique : même programme ?

Le débat actuel sur l'évolution du droit du travail fait la part belle aux positions des syndicats patronaux et à leurs sempiternelles plaintes. Rejetées dans l'utopie et la radicalité, les propositions progressistes n'ont pas trouvé la moindre fenêtre de visibilité dans les discours comme dans les médias. L'ensemble de la Gauche pourrait pourtant s'appuyer sur des pratiques existantes pour fonder une ambition programmatique nouvelle et le faire savoir.

La question des formes atypiques d'emploi est emblématique de ce hiatus. De quoi s'agit-il ? De ces travailleurs qui d'ores et déjà échappent à l'alternative classique entre travail indépendant et contrat de travail subordonné à temps plein et de longue durée. Ils sont sans doute 10 % en France et près de 8 millions en Allemagne à se situer dans ces « zones grises de l'emploi ». Elles et ils sont polyvalents, multiactifs, en portage salarial, autoentrepreneurs, intermittentes, intérimaires, pigistes, para-subordonnés, inscrits à la maison des artistes... Dans certains secteurs comme la formation professionnelle, les nouveaux médias, la culture ou l'animation sportive, ils sont majoritaires. Leur situation est celle d'un nouveau prolétariat actif et plutôt diplômé qui subit une double peine : aussi précaire que les indépendants, aussi inféodé que les salariés.

Face à cette réalité, la Gauche semble tiraillée entre deux mauvais partis. Soit, convertie au libéralisme, elle se félicite de ces évolutions et dit rechercher une approche « humaine et moderne » des assouplissements du marché de l'emploi. Soit, campée dans une vision fordiste de la production, elle revendique

de réintégrer dans le salariat classique tous ces travailleurs qui n'y sont plus, et de les placer à nouveau sous la double protection du droit du travail et du régime général de la sécurité sociale. L'attention est louable et légitime, mais elle nie que le monde du travail salarié, ses méthodes de management, ses absurdités gestionnaires, est aussi devenu un repoussoir pour la plupart de ces travailleurs atypiques. Derrière la statistique de la création d'entreprise, ne cherchons pas des entrepreneurs, mais surtout des personnes avides de pratiquer enfin leur métier dans de bonnes conditions, notamment éthiques.

Il est possible de sortir de cette alternative. Penser les évolutions profondes du rapport de travail ne doit pas être l'apanage de la pensée libérale. C'est une position progressiste que de souhaiter la fin de l'anachronique rapport de subordination qui régit l'essentiel des relations de production. N'est-il pas temps de renouer avec le fil d'une vision libertaire, populaire, joyeuse de la fin du salariat, qui serait synonyme d'émancipation ? A un moment où le numérique bouleverse les modèles économiques, et où les grandes entreprises de capitaux cherchent à capter la valeur créée par le consommateur, brouillant les frontières entre le travail et le loisir, ne faut-il pas enfin sortir de la question de l'emploi pour repenser le travail lui-même ?

Cette aspiration démocratique – car c'en est une – est déjà mise en pratique dans des centaines d'expériences et d'entreprises coopératives, collaboratives, autogérées qui fleurissent sur tout le territoire depuis une dizaine d'années.

Localement, ces initiatives sont reconnues, soutenues. Mais il leur faut encore faire

mouvement et se revendiquer en vrai projet politique de transformation sociale. C'est la voie empruntée par une dizaine de coopératives de production, engagées dans la construction commune de *Bigre*, une « mutuelle de travail associé » qui rassemble déjà plusieurs milliers de membres. Son objectif ? Revisiter la notion de mutualité afin d'inventer une organisation économique collective, source de droits et de solidarités sociales, qui permette à chacune et chacun de ses membres de bien vivre de son métier. Il nous reste à comprendre, à échelle de la Gauche toute entière, que des expériences de ce type ne sont pas simplement des initiatives locales sympas et humanistes, mais qu'en construisant des citoyennetés économiques, elles alimentent une nécessaire réflexion de fond en matière de travail et d'emploi.

Anne-Laure Desgris (Oxalis), Noémie de Grenier (Coopaname) et Benoît Lewyllie (SMart), fondatrices de Bigre !, mutuelle de travail associé